

Mot du Président de la Fédération des Caisses Locales de l'Allier

Notre Groupe est l'héritage d'une histoire centenaire qui a commencé par l'organisation d'un mouvement mutualiste agricole auteur de valeurs fortes : la solidarité, la responsabilité et l'engagement. Près d'un siècle plus tard, ces valeurs mutualistes portent toujours notre action et nous montrent la voie.

Avec le vieillissement de la population, le renouvellement des générations d'agriculteurs est un enjeu majeur pour l'avenir. Accompagner l'installation des jeunes porteurs de projets agricoles est indispensable et Groupama est à leurs côtés avec le Pass'Installation.

Depuis toujours nous accompagnons les jeunes entrepreneurs agricoles tout au long de leur projet de vie. Nous les aidons à identifier et prévenir les risques, nous les accompagnons lorsqu'ils souhaitent diversifier leurs activités, et nous investissons pour leur proposer des outils connectés qui facilitent leur quotidien.

Dans l'Allier, au travers nos 21 agences et nos 14 chargés de clientèle agricole, cet accompagnement repose sur le savoir-faire, le professionnalisme et la proximité, garante de l'écoute des besoins et de la satisfaction de nos sociétaires.

M.Guy MADET



Groupama



Notre engagement auprès des Jeunes Installés (moins de 40 ans)

Le Pass'Installation, ce sont 5 avantages accordés sur 5 ans

• **Avantage n° 1 : Des réductions financières qui s'appliquent :**

- Sur vos contrats privés
- Sur vos contrats professionnels*,
- Sur les contrats professionnels, à hauteur du pourcentage de part détenu dans une structure morale (* À l'exclusion de la garantie multirisque climatique)

Un total de 110 % de réduction sur les cotisations privées et professionnelles échelonnés sur 5 ans. Soit 40% la première année, 30% la deuxième, 20% la troisième et 10% les quatrième et cinquième année.

• **Avantage n°2 : Une garantie « 7 jours de remplacement » :**

L'avantage « Remplacement » peut être utilisé pour toutes causes pour maintenir l'activité de l'exploitation. Il peut être utilisé en une seule fois ou fractionné durant les 5 ans de l'aide Pass'Installation. Le montant forfaitaire est de 100 € par jour, dans la limite des dépenses réelles.

Le + spécifique accordé aux jeunes mamans :

Les jeunes mamans, bénéficiaires du Pass'Installation, ont droit à 8 jours supplémentaires en cas de naissance ou d'adoption. Soit **un total de 15 jours de remplacement**. Avantage à utiliser en une seule fois et dans l'année de naissance ou d'adoption de l'enfant

• **Avantage n° 3 : Une préparation anticipée de la retraite**

200 € versés automatiquement pour toute souscription à un contrat Retraite* pendant les 5 ans, + sans oublier le conseil personnalisé de votre Chargé de clientèle. (* Voir conditions d'ouverture du contrat)

• **Avantage n° 4 : Une aide financière à la prévention**

Vous bénéficiez d'un **chèque avantage de 100 €**, valable durant la 1ère année du Pass'Installation. Cette réduction est valable auprès la SPARA, filiale prévention de GROUPAMA.

• **Avantage n°5 : Un diagnostic prévention**

Pour vous aider à hiérarchiser vos besoins et choisir vos garanties, vous bénéficiez d'un **diagnostic prévention** de l'exploitation offert réalisé par un chargé de clientèle GROUPAMA spécialisé ou un chargé de prévention GROUPAMA selon la nature de l'exploitation.

Être partenaire des jeunes chefs d'entreprise agricole c'est aussi **aller au-delà des services d'assurance et Groupama investit dans des services innovants**, parmi lesquels :

• **Exo-expert** : drone robot au service des experts d'assurance. Il rend l'inaccessible visible en capturant des images aériennes des sinistres et permet une évaluation des dommages plus juste, plus fiable et plus rapide.

• **Granvillage** : plateforme multi-services, gratuite, en ligne, qui permet aux producteurs en circuit court de renforcer leur présence sur internet et d'être mis en relation avec des consommateurs. Pour être au plus près des besoins des producteurs.

Siège Social:
**50 rue de Saint
Cyr
69251 LYON
CEDEX 09**

Site de l'Allier:
20 avenue
Meunier
BP 326
03003 MOULINS
CEDEX

www.groupama.fr

Qui sommes nous ?

Notre raison d'être : « Nous sommes là pour permettre au plus grand nombre de construire leur vie en confiance. Pour cela nous sommes fondés sur une communauté d'entraide humaine, proche et responsable »

Il y a 120 ans, l'histoire de Groupama est née au cœur du monde agricole. Aujourd'hui assureur majeur de la région avec ses 310 agences et ses 8 centres de gestion, Groupama accompagne le développement des territoires, là où vivent ses sociétaires et ses collaborateurs. Pour être au plus près de la vraie vie, l'entreprise s'appuie sur un modèle mutualiste, fondé sur des valeurs de proximité, solidarité et responsabilité. Ses 2 100 collaborateurs et 4 650 élus, basés près de chez vous, l'incarnent chaque jour sur le terrain, au service des clients-sociétaires.

1^{er} assureur agricole,

Groupama, expert au service des jeunes installés, accompagne les jeunes chefs d'entreprise agricole pendant 5 ans, le temps de consolider leur activité. Dans son Pass'Installation, Groupama inclut :

• Une aide financière ainsi qu'un accompagnement personnalisé

• Un diagnostic sécurité de son exploitation et une réduction sur une commande de matériel

• Une garantie si besoin de s'absenter : 7 jours de remplacement

• Une préparation à la retraite : un abondement dès souscription d'un contrat retraite.